

Une programmation des actions en faveur du développement durable des espaces pastoraux 2010-2014 en quatre axes

AXE 1

Accompagnement pastoral et structuration collective :

- Structuration et accompagnement des acteurs pastoraux
- Appui aux actions transversales et coordination

Budget : 30 000 €

AXE 2

Travaux d'améliorations pastorales :

- Amélioration des conditions de vie à l'alpage et innovation
- Amélioration des outils de production *

Budget : ≈ 400 000 €

Coût prévisionnel du programme d'actions (pour 5 ans) : ≈ 600 000€

dont 203 207 € de financements régionaux et 159 475 € de l'Europe (FEADER) souhaités

AXE 3

Gestion et amélioration des milieux sylvo-pastoraux et de la biodiversité :

- Contrôle de la végétation ligneuse et expérimentations
- Réorganisation de la conduite pastorale : distribution de l'eau, dessertes internes et plateformes de traite
- Gestion spécifique de l'eau et des milieux humides

Budget : 130 000 €

* Hors dispositif régional

AXE 4

Multi-usage du domaine pastoral : accueil en alpage, tourisme, valorisation du patrimoine et communication :

- Matériel de contentions clôtures et franchissements
- Appui aux projets agro-touristiques et valorisation de l'offre en alpage (nuitées, vente directe...)*
- Entretien et valorisation du patrimoine alpestre remarquable *
- Communication et pédagogie : actions spécifiques de sensibilisation et d'information

Budget : 50 715 €

Principaux enjeux :

- Maintenir le dynamisme de l'activité pastorale et soutenir les alpagistes,
- Maintenir un chargement animal adapté pour les productions originales et une "force de tonte" importante et mieux répartie,
- Surmonter une complexité foncière croissante,
- Croiser intérêt pastoral et préservation de la biodiversité,
- Organiser la bonne cohabitation entre les usagers des milieux d'altitude et du domaine pastoral.



SYNDICAT MIXTE PAYS DU MONT-BLANC

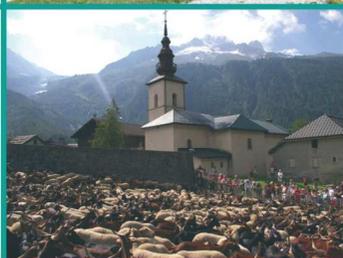
Dans notre Pays du Mont-Blanc qui rassemble 14 communes, près de 80 000 ha et 60 234 habitants, la place de l'agriculture et du pastoralisme est considérable avec 4 350 hectares en vallée et 15 000 en alpage. Mais cette situation est globalement fragile puisque seuls 220 actifs agricoles à plein temps ont la responsabilité de cet inestimable patrimoine de productions de qualité, de paysages, d'espace et de diversité biologique. La mise en œuvre d'un Plan Pastoral Territorial avec l'appui de la Région Rhône-Alpes a permis de mettre l'accent sur les atouts et faiblesses de notre domaine d'alpage.

Vous trouverez dans ce document les principales données du problème et je laisse à chacun d'entre vous le soin de prendre conscience de l'enjeu que représente la transmission de ce patrimoine pour les générations futures.

Pour notre part, élus du syndicat mixte, nous avons fait un choix en votant à l'unanimité en septembre 2009 la mise en œuvre et l'application d'une première tranche de ce dispositif qui sera rapidement suivie, nous l'espérons, d'une seconde avec l'appui financier de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Conseil Général, ainsi que des propriétaires publics et privés de notre domaine pastoral.

Serge PAGET

Président de la Commission Agricole



Rhône-Alpes



Un Plan Pastoral Territorial

Ce nouvel outil est proposé par la Région Rhône-Alpes, dans le cadre du Plan Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural, en faveur de " la mise en valeur des espaces pastoraux ".

Ce Plan Pastoral Territorial (PPT) vise, à partir d'une large concertation et d'un diagnostic établissant "l'état des lieux" et dégagant les enjeux du pastoralisme à l'échelle du territoire, la réalisation d'un programme d'actions quinquennales.

Qu'est qu'une Unité Pastorale ?

Portion de territoire à vocation herbagère extensive, de prairies naturelles, pelouses, landes bois et rocher.

Les critères pour qu'un espace puisse être recensé en tant qu'U.P. sont classiquement :

- Utilisation saisonnière par les animaux, sans retour quotidien au siège d'exploitation,
- Surface continue d'environ 10 hectares minimum,
- Gestionnaire unique,
- Surface non destinée à la fauche, à l'exception de zones particulières.

Le Comité de Pilotage

Présidé par le Syndicat Mixte Pays du Mont-Blanc, il est constitué de 50 membres : représentants des collectivités, de l'Etat et de la Région Rhône-Alpes, des structures agricoles, des associations syndicales de propriétaires et des différents acteurs concernés par ces espaces d'altitude (forestiers, naturalistes, responsables de l'eau...)



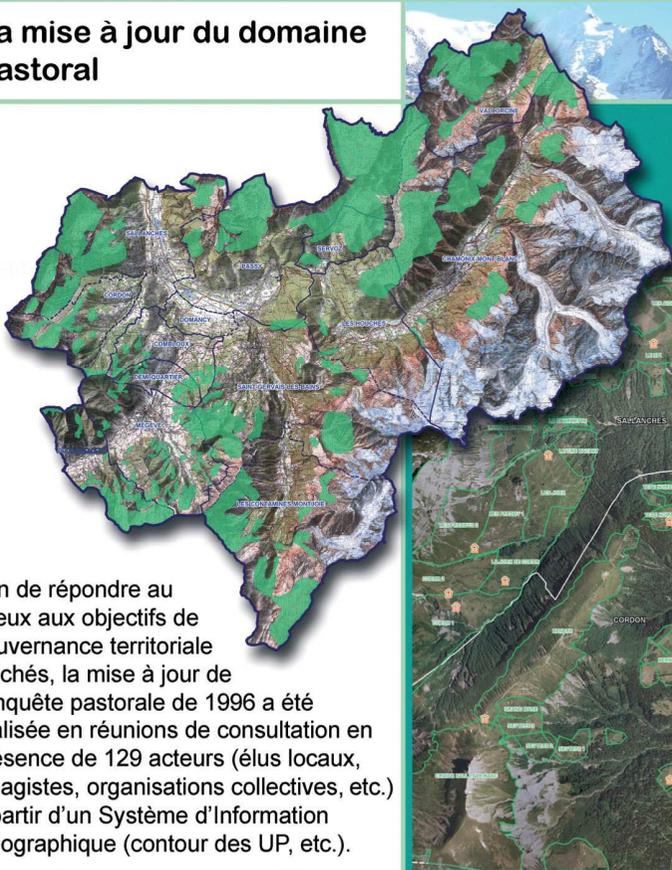
Le territoire support du PPT

- 14 communes réparties sur une superficie de 78 689 hectares
 - 60 234 habitants
 - 260 exploitations agricoles dont 209 professionnelles
- 220 équivalents temps plein agricoles



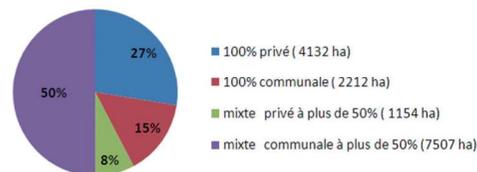
La mise à jour du domaine pastoral

Afin de répondre au mieux aux objectifs de gouvernance territoriale affichés, la mise à jour de l'enquête pastorale de 1996 a été réalisée en réunions de consultation en présence de 129 acteurs (élus locaux, alpagistes, organisations collectives, etc.) à partir d'un Système d'Information Géographique (contour des UP, etc.).



Les éléments clés du diagnostic

- Superficie d'alpage : **15 005 hectares** (18 721 hectares en 1996)
- **246 unités pastorales** (186 en 1996) :
 - ♦ Superficie moyenne : **61 hectares**
 - ♦ Altitude moyenne : **1 871 mètres**
- Bâti à vocation pastorale : **74 bâtiments d'exploitation et 69 bâtiments d'habitation**
- Propriété et structuration collective des alpages :



- ♦ **3 Associations Foncières Pastorales (AFP)** autorisées réparties sur 19 UP et 2 915 hectares
- ♦ **5 Groupements Pastoraux (GP)** agréés répartis sur 8 UP et 2 462 hectares

- Cheptel estivé au 15 juillet 2009 :

	Enquête PPT 2009		Atlas Pastoral 1996	
	Nombre de têtes	Equivalent UGB	Nombre de têtes	Equivalent UGB
Vaches laitières	1336	1336	1146	1146
Génisses et jeunes bovins	2382	1429	2312	1387
Vaches allaitantes	527	527	191	191
Caprins	895	134	309	46
Ovins	11230	1686	9488	1423
Equins	280	280	127	127
Autres	(30)	(30)	(30)	(30)
TOTAL		5422		4350
Chargement moyen UGB/ ha		0.36		0.23

- Autres usages de l'espace pastoral :
 - ♦ **220 km d'itinéraires de randonnées**
 - ♦ **185 remontées mécaniques**
 - ♦ **18 unités situées à l'intérieur des Réserves Naturelles**

En 13 ans le nombre d'UP a augmenté de 32% et le chargement du domaine pastoral de 20% en UGB et 56% en charge à l'hectare. Ceci reflète le dynamisme pastoral du Pays du Mont-Blanc et l'importance des surfaces pastorales d'altitudes équipées, confirmés par l'augmentation du nombre des vaches laitières.

Cependant cette situation masque d'importantes disparités entre une concentration sur les secteurs les mieux équipés et d'autres grandes zones en voie d'abandon.

